

Notice d'adhésion 2017



Le montant des cotisations pour cette année est de **5€** (ou plus !) pour un adhérent, et de **30€** (ou plus !) pour un membre bienfaiteur.

Votre adhésion peut être réglée :

- par chèque à l'ordre de **Tudchentil** envoyé au siège de l'association :

Amaury de la Pinsonnais (Tudchentil)
21, Mail du Chêne Roux
35135 Chantepie

- par virement, avec en objet le mot **cotisation** et **vos prénom en nom**.

IBAN : FR76 1360 6000 7146 3083 0230 011
BIC/SWIFT : AGRIFRPP836

Ce bulletin d'adhésion doit nous être envoyé par courriel à l'adresse contact@tudchentil.org ou par voie postale à l'adresse ci-dessus.

*Si vous êtes déjà membre et que vos coordonnées n'ont pas changé, remplissez uniquement les champs en **gras**, et veuillez indiquer votre numéro de membre si vous le connaissez :*

M. Mme Mlle

Prénom :

Nom :

Adresse :

.....

Code postal : **Ville** :

Téléphones : /

Courriel :

Montant de ma cotisation : €

Tudchentil n'ayant pas été reconnue d'intérêt général, la cotisation n'ouvre pas droit à une déduction fiscale.

J'accepte que mon nom figure dans la liste des adhérents de l'association

Message particulier (vos remarques sur le site, comment vous pouvez, si vous le souhaitez, participer à l'association...)